



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 Septembre 2022

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 3 Présents : 24 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt deux, le vingt six Septembre à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 19.09.2022 <u>Date d'affichage</u> 19.09.2022	PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Régis NOTOT, Eric EGO, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO, Bernadette DEHAENE, Sylvie ROUSSELLE, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Mélanie DELANNOIS, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENTS EXCUSÉS : Mme Carole HURIAU, Mrs Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT. ONT DONNÉ PROCURATION : M. Bertrand RADIGOIS à M. Claude MERLY, Mme Carole HURIAU à M. Laurent MARTINEZ, M. Philippe DESCHODT à Mme Cathy NOTOT-GOS. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sévérine FRACKOWIAK

Délibération n° 48/2022/CM/CM

Objet : Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que conformément à l'article 13 de la loi MATRAS du 25 Novembre 2021, il y a lieu de désigner, avant le 1^{er} novembre de cette année, un Correspondant Incendie et Secours.

De manière générale ce correspondant sera l'interlocuteur privilégié du SDIS sur les questions relatives à la prévention la protection et la lutte contre les incendies

Monsieur le Maire rappelle également la délibération N° 27-2020-CM-CM du 29 juin 2020 désignant Monsieur Philippe DESCHODT, délégué et correspondant privilégié des services de l'Etat à la sécurité et défense et, dans cette continuité, propose à l'Assemblée Délibérante de désigner et confier cette mission de correspondant « Incendie Sécurité » à Monsieur Philippe DESCHODT, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLE Maire,
Claude MERLY

